



Froideville

Greffe Municipal
Rue du Village 16
1055 Froideville

021 881 22 27
021 881 22 38 fax
greffe@froideville.ch

SEANCE du CONSEIL COMMUNAL

du 4 octobre 2016

COMMUNICATIONS AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de vous faire part des communications suivantes :

1) Législature 2016/2021

La Municipalité a pris officiellement ses fonctions le 1^{er} juillet dernier. Chacun a pu se pencher sur ses dossiers selon la répartition des dicastères annoncée lors de l'assermentation. La Municipalité se réunit en séance hebdomadaire tous les lundis à 17 h 30.

2) Fête nationale

Le Centre Sportif de Pré Camuz, nouvelle version, a été utilisé pour la première fois lors de la célébration de notre fête nationale, le 1^{er} août dernier. Nous remercions vivement le FC Froideville pour la parfaite organisation de cet évènement. Les quelque 300 personnes présentes sur le site, soit pour la partie officielle, soit pour le feu d'artifice, ou tout simplement pour se sustenter, ont certainement passé un très agréable moment.

3) Inauguration du Centre sportif de Pré Camuz

Le 9 septembre, 80 invités ont participé à l'inauguration de nos nouvelles infrastructures de Pré Camuz. Même si ces nouveaux locaux avaient déjà été utilisés par les différentes équipes de football, début du championnat oblige, nous sommes prêts, depuis le 1^{er} octobre, à le mettre à disposition des sociétés locales de notre village qui nous en feront la demande ainsi qu'aux concitoyens de notre commune, pour un usage strictement privé.

Les demandes de réservations se feront comme pour les autres bâtiments communaux mis à disposition, c'est à dire en passant par le greffe communal. Ceci avec une contrainte : car nous ne pourrons pas le louer pendant les saisons de championnat de football, entre début mars et fin juin et ensuite de la mi-août jusqu'à début novembre sans connaître par avance le programme de tous les matchs prévus sur ce site. Les réservations pendant ces 2 périodes seront donc un tout petit peu plus compliquées.

4) Jumelage

Les 10 et 11 septembre, nous avons eu le plaisir de recevoir une délégation d'une quarantaine de personnes de nos jumeaux français de La Pacaudière. La commission du jumelage, présidée par Monsieur Pierre-Alain Witzig, a mis tout en œuvre pour recevoir nos amis en toute convivialité. Après un apéritif sur la terrasse du Centre Sportif de Pré Camuz, nous nous sommes retrouvés à la Grande Salle pour partager un repas durant lequel nous avons été divertis par un magicien qui a suscité l'interrogation de plusieurs d'entre nous. Le dimanche était prévu dans les familles. Nous nous réjouissons d'ores et déjà des 9 et 10 septembre 2017, dates auxquelles ce seront les Cacatchoux qui se rendront à La Pacaudière. Nous rappelons par ailleurs que chaque conseillère et conseiller, comme d'ailleurs chaque citoyen de notre commune a la possibilité de participer aux activités du jumelage.

5) Fonds du 700^{ème}

Ce Fonds, créé en 1984 suite à la célébration du 700^{ème} anniversaire de notre commune, a permis à la commission ad' hoc de soutenir financièrement différents projets, comme par exemple l'horloge du site scolaire du Bas de la Fin. Cette commission, présidée depuis sa création par Monsieur René Martin et composée de Madame Sylvia Meylan, Messieurs Jean-Daniel Roy et Michel Pittet, a décidé de mettre un terme à ses activités au 1^{er} juillet dernier. Le solde en compte de CHF 12'345.45 a été versé à la bourse communale dans le but de financer en partie, le nouveau bassin de la Fontaine du Rossy. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier tous les membres de la commission du Fonds du 700^{ème} pour leur dévouement tout au long de ces années.

6) Financement du nouveau bassin de la Fontaine du Rossy

En plus du montant de CHF 12'345.45 versé par le Fonds du 700^{ème}, un autre versement s'élevant à CHF 4'000.00 a également soulagé la bourse communale pour le financement du nouveau bassin de la Fontaine du Rossy. Nous nous devons ici de remercier vivement l'Association des Amis de la Rue du Four qui, grâce à l'organisation annuelle du Marché de la Rue du Four, animant de manière si agréable la vie communautaire de notre village, a pu libérer cette somme et ainsi participer à cet investissement.

7) Informatique et site internet

Le nouveau site internet de la commune est en cours de construction. L'opération prend un peu de temps dans la mesure où il faut récupérer certaines anciennes données pour les adapter à la configuration du nouveau site. Une complication est intervenue entretemps : nous avons été informés que la société Geomatic SA était en faillite. Dès lors il a fallu trouver un interlocuteur reconnu pour obtenir le maintien en ligne du site actuel jusqu'à ce que le nouveau site soit prêt, au moins partiellement. La société qui hébergeait nos données a accepté, la semaine dernière, de prolonger la situation actuelle jusqu'au 31 décembre 2016. Il appartiendra à nos secrétaires de faire diligence pour enregistrer un maximum de données d'ici cette date butoir.

Nous avons terminé les communications que nous souhaitons vous donner ce soir et nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de votre attention.

Le Syndic :

Jean-François THUILLARD



La Secrétaire :

Alice HENRY